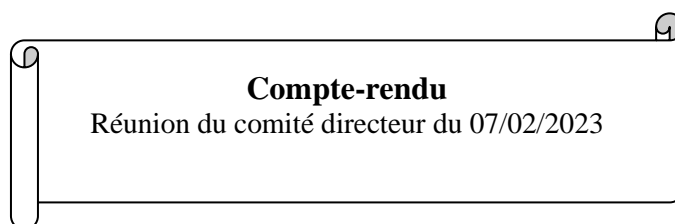




Saint Cyr le 07/02/2023



Présents :

Karen ATKINSON, Marie-Hélène BERNARD-BRULS, Sylvain BINET, Thomas CATTELAINE,
David GONCALVES, Florence LEBON, Yannis MEDARD, Ludevine PINTO, Sébastien FOURMY

Absents :

Laurent COLLOT

SUBVENTIONS

Mairie :

Demande de subvention à envoyer avant le 19 février.

On doit justifier l'utilisation de la subvention obtenue pour les 3 actions de l'année précédente (tennis à l'école, tennis adapté Charcot, compétitions) et préciser le besoin pour la nouvelle saison, en adéquation avec le budget prévisionnel présenté à l'AG. → Florence travaille le dossier.

Conseil Départemental : Ludevine se renseigne sur les conditions d'attribution de la subvention.

Conseil Régional : le Club a reçu de la Région 600€ en chèques Cadeaux à utiliser pour les actions du Club. (Equipement du Club House, du cabanon, mobilier ou autres idées à préciser...)

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Le Comité acte d'une Prime Pouvoir d'Achat pour les enseignants. Le montant, proportionnel aux salaires et tenant compte de la présence des enseignants sur la saison 2021/2022, est validé en séance.

Ludevine se renseigne auprès de PSVA sur le process de déclaration de cette prime. Le Comité souhaite la verser au plus tôt (au printemps si process rapide possible).

ENSEIGNEMENT

- **ORGANISATION POUR LA SAISON PROCHAINE**

Xavier réfléchit à arrêter son activité au Club pour la saison prochaine. Il devra nous le confirmer par écrit.

Annie-Claude souhaite passer son DE sur la prochaine saison. Elle devrait dans ce cas réaliser 20h de pratique en complément de ses cours théoriques. (Tuteur de stage à confirmer)

Ludevine voit avec Christophe pour réaliser un planning prévisionnel

- **SUIVI PEDAGOGIQUE ET CR DES PROFS**

Un point est fait sur les CR envoyés par les enseignants.

David a évoqué avec chaque enseignant le sujet de la structuration des cours (visibilité annuelle sur les thèmes des cours). A suivre...

STAGES DE FEVRIER

Pour la qualité du stage, le Comité demande à Xavier de maintenir les stages sans plateaux (4 personnes sur 1h30). A date 7 participants potentiels.

Stages de Christophe et Thomas complets.

PROCHAINES REUNIONS

Réunion suivante du Comité Directeur : **jeudi 16 mars**

(A mettre à l'ordre du jour le sujet des tarifs pour joueurs à multiple-cours)

RAPPEL PROCHAINES PERMANENCES

Samedi 11 février : David + Florence

Samedi 18 février : à préciser

Le 17/02/23

Ludevine Pinto, Présidente SCTC


SAINT - CYR TENNIS CLUB
SCTC - ASSOCIATION
CHEMIN DES AVENUES
75210 SAINT CYR L'ECOLE
N° SIRET 5257531000025